

MUNICIPALITÉ DE BRYSON

Séance ordinaire du conseil municipal de Bryson tenue le 11 Aout 2025 à 19h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson (Québec).

Présents Pro Maire David Miljour et les conseillers (es), Marc Gauthier, Jian Zhang, Serge Lance, Wayne Cameron et

Également présente : Vanessa Dagenais, la directrice générale et greffière-trésorière.

Absent (e) ; Maire Alain Gagnon et Conseillère Joanne Ralston

Le quorum est atteint et le Pro Maire Miljour préside la séance.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Pro Maire Miljour ouvre la séance à 19 :00.

Déclaration de conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux relatifs aux conflits d'intérêts visent à assurer que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal n'est pas entaché de considérations personnelles.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

058-08-2025 **IL EST PROPOSÉ** par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 11 Aout 2025 tel que modifié. **Adopté**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

059-08-2025 **IL EST PROPOSÉ** par Serge Lance et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 07 Juillet 2025. **Adopté**

4. AFFAIRES DÉCOULANTS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Aucunes affaires découlant des dernières réunions

5. RAPPORT DU MAIRE

Le maire est absent.

6. PÉRIODE DE QUESTION (publique)

Les membres du conseil ont pu répondre aux questions des citoyens présents

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1 Programme d'aide à la voirie locale

La directrice mentionne qu'en vertu du PAVL nous recevrons 15,000\$ de subvention pour des travaux d'amélioration des routes dans notre municipalité.

8. ADMINISTRATION

8.1 Rapport de la technicienne en gestion des eaux.

La directrice générale lit le rapport voix haute.

8.2 Autorisation de signature et de soumission du calendrier de conservation des documents.

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

Attendu que la Municipalité de Bryson est un organisme public visé au paragraphe no 4 de l'annexe de cette loi ;

Attendu que la Municipalité de Bryson n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

060-08-2025 **Il est proposé par** Serge Lance et appuyé par Marc Gauthier:

D'autoriser Vanessa Dagenais, la directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Bryson

Adopté

8.3 ADOPTION DE L'ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION ET DÉSIGNATION DU SIGNATAIRE

ATTENDU que la Municipalité de Bryson a pris connaissance de l'Entente de service avec l'Autorité 9-1-1 de prochaine génération conclue avec Bell Canada;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter officiellement ladite entente et de désigner une personne autorisée pour la signer au nom de la municipalité;

061-08-2025 **IL EST PROPOSÉ PAR** Marc Gauthier

QUE la Municipalité de Bryson adopte l'Entente de service avec l'Autorité 9-1-1 de prochaine génération telle que présentée;

QUE madame Vanessa Dagenais, directrice générale, soit et est par les présentes autorisée à signer ladite entente ainsi que tout document connexe, pour et au nom de la Municipalité de Bryson.

Adopté

8.4 Résolution pour l'approbation de projet FRR4 – Coopération Intermunicipale.

ATTENDU QUE La municipalité de Bryson reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de Campbell's Bay, Litchfield, Bryson et ile-du-Grand Calumet désirent présenter un projet de bonification de fourniture de service dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

- 062-08-2025 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Wayne Cameron, appuyé par Jian Zhang et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :
- Le conseil de la municipalité de Bryson s'engage à participer au projet de bonification d'une entente intermunicipale en service incendie et acquisition d'équipements;
 - Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
 - Le conseil nomme la municipalité de Campbell's Bay, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
 - Le conseil désigne Vanessa Dagenais pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention. **Adopté**

9. FINANCES

9.1 Comptes Payables

Tel que confirmé par le comptable, Gerard Labelle CGA, Je, Vanessa Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les factures reçues au montant de 90,963.27\$.

063-08-2025

IL EST PROPOSÉ par Jian Zhang, et résolu à l'unanimité, que les factures reçues au montant de 90,963.27\$ soient payées. **Adopté**

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucunes affaires nouvelle

11. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Les conseillers David Miljour, Marc Gauthier, Wayne Cameron, Serge Lance et Jian Zhang ont présentés des rapports et mises à jour.

12. AUTRES

064-08-2025

13. LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 19h40. **Adopté**

David Miljour
Pro Maire

Vanessa Dagenais
Directrice générale,
Greffière - trésorière

